

DATE DE PUBLICATION : 15 octobre 2008

Le chef du service des Immeubles du Réseau

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au Secrétaire général le 3 octobre 2008 ;

Vu la délégation de pouvoirs du Secrétaire général donnée au directeur de l'Immobilier et des Services généraux le 3 octobre 2008 ;

Vu la délégation de pouvoirs donnée par le Directeur de l'Immobilier et des Services généraux le 3 octobre 2008 ;

En cas d'absence ou d'empêchement du chef du service des Immeubles du Réseau (SIR), M. Philippe MEAR, délégation permanente est donnée à M. Marc MORAU, directeur de l'Immobilier et des Services généraux, à M Michel CHEVALIER, adjoint au directeur de l'Immobilier et des Services généraux, et à M. Nicolas ROUSSIER, adjoint au chef du SIR, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de travaux relatifs à l'exercice des activités du SIR, dont le montant est inférieur ou égal à 125 000 € HT, et pour les marchés de services relatifs à l'exercice des activités du SIR, dont le montant est inférieur ou égal à 15 000 € HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, délégation permanente est donnée à M. Eric VIVIEN, chargé de secteur, ainsi qu'à M. Sylvain GUILLERMIN, ingénieur, et à MM Gérard GOUIN et Frédéric BOY, architectes, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de travaux relatifs à l'exercice des activités du SIR, dont le montant est inférieur ou égal à 125 000 € HT, et pour les marchés de services relatifs à l'exercice des activités du SIR, dont le montant est inférieur ou égal à 15 000 € HT.

Fait à Paris, le 3 octobre 2008

Philippe MEAR